Ventes par le Shérif.

COUR DE DISTRICT.—Vente de Biens pour cause de Succession.

Succession de Jacques Pitot, décédé.

Vente par le Shérif, le Mardi 28 Octobre 1851, à midi, devant la Cour de District, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de vente à moi adressé par la Cour de District, pour la Paroisse et le District de la Nouvelle-Orléans, dans la cause de Jacques Pitot, Exécuteur testamentaire de Jacques Pitot, décédé, contre Jacques Pitot, fils, et autres, No. 1,227, Docket de la Cour de District, à moi remis, le 9 Octobre A.D. 1851,

Les Biens immeubles suivants, appartenant à la succession de Jacques Pitot, décédé, savoir :

Un lot de terre, situé dans la Nouvelle-Orléans, dans la Rue Bourbon, entre les rues Conti et Bienville, mesurant 30 pieds de front sur la rue Bourbon, sur une profondeur de 120 pieds, avec les bâtisses et améliorations dessus construites, consistant en une maison à deux étages, en briques, couverte en ardoises, et autres bâtisses.

Ce lot de terre est borné, savoir : en face, par la rue Bourbon ; en arrière, par un lot appartenant à Mme. Bienvenue ; d'un côté, par un lot appartenant à Mme. Bienvenue, et de l'autre côté, par un lot appartenant à Mme. Bienvenue.

Plus,